

## QUELLE EST LEUR FONCTION?

- Ils sont chargés de gérer des projets, de trouver des stages auprès d'organisations hôtes à l'étranger, et de recruter les stagiaires.
- Ils collaborent avec le Ministère et les organismes hôtes pour faire en sorte que chaque stage soit une expérience internationale valable qui mette en valeur les compétences du stagiaire.

## COMMENT PARTICIPER À CE PROGRAMME?

- Les organismes qui ont des contacts à l'étranger et qui veulent élaborer et administrer un projet de placement pour *cinq stagiaires ou plus* sont priés de communiquer avec le Ministère; les coordonnées se trouvent à la fin de ce dépliant.

## LES ORGANISMES HÔTES : QUI SONT-ILS?

- Il s'agit d'entreprises canadiennes ou étrangères, ou d'organisations non gouvernementales ou internationales qui apprécient le talent, les capacités, les idées novatrices et l'énergie des jeunes du Canada.

## QUELLE EST LEUR FONCTION?

- Les organismes hôtes accueillent des jeunes dans le cadre de stages internationaux à temps plein d'une durée de 6 à 12 mois.

## COMMENT PARTICIPER À CE PROGRAMME?

- Les organismes *qui sont en mesure d'accueillir un stagiaire à l'étranger* doivent transmettre une description du stage proposé à un organisme parrain oeuvrant dans le domaine approprié; la liste des organismes parrains se trouve dans notre site Internet. On pourra également transmettre la description du stage par télécopieur au Ministère, au (613) 995-7572.